



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du lundi 5 septembre 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU 1^{er} Vice-Président puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 6.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, (rapport 3.9 retiré), 3.10, 4.1

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 21h15.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 5.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 1.2.1), M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.2.1), Mme Elsa MAILLOT (à partir du 5.2), M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Yoran DELARUE, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : A. BLESSEMAILLE, Y. DELARUE, P. DUCHEZEAU, A. LORIGUET

Mandataires : B. GAVIGNET, J. KRIEGER, C. LIME, R. STEPOURJINE

Délibération n°2016/00331

Rapport n°4.1 - Campagne AlimenTerre 2016 - Attribution d'une subvention à l'association Récidev

Campagne AlimenTerre 2016 - Attribution d'une subvention à l'association RéciDev

Rapporteur : Françoise PRESSE, Vice-Présidente
Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2016 et PPIF 2016-2020 « Actions de sensibilisation à l'environnement »	Montant prévu au BP 2016 : 10 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 1 180 €

Résumé :

Chaque année, la campagne AlimenTerre, qui a pour objectif de promouvoir une production et une consommation responsables, est organisée, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, autour de 3 temps forts : le marché festif et solidaire, des interventions dans les écoles et des animations à destination du grand public.

Le projet répondant aux critères fixés par le Grand Besançon, dans le cadre du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable », il est proposé d'attribuer à l'association RéCiDev une subvention de 1 180 € pour la réalisation de la campagne AlimenTerre 2016.

I. Bilan de l'édition 2015

La thématique « *L'agriculture et le changement climatique* » a été retenue pour la campagne 2015.

Un public nombreux a pu apprécier les diverses animations et actions organisées par l'association RéCiDev (Réseau Citoyenneté Développement), et 130 structures et intervenants présents :

- le marché solidaire qui s'est tenu les 17 et 18 octobre à Besançon a réuni 30 acteurs francs-comtois (producteurs et associations) et accueilli 4 500 visiteurs environ,
- de nombreuses projections de films, conférences-débats ont permis aux visiteurs de découvrir les contraintes agricoles dans divers pays du monde,
- et des animations en milieux scolaires (300 jeunes sensibilisés).

Certaines actions se sont déroulées sur le territoire du Grand Besançon, plus précisément à Besançon et Dannemarie-sur-Crète.

II. Présentation de la campagne AlimenTerre 2016

AlimenTerre est une campagne nationale initiée en 2000 par le comité français de solidarité internationale (CFSI) et destinée à sensibiliser le grand public sur les causes de la faim dans le monde et les questions d'échanges mondiaux de denrées alimentaires.

Les objectifs fondamentaux de la campagne AlimenTerre sont les suivants :

- informer sur la situation mondiale (paradoxes et causes de la faim dans le monde) et sur l'enjeu de nourrir le monde de demain,
- faire valoir le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire,
- faire prendre conscience de la nécessité de soutenir une agriculture familiale, viable et durable au Nord comme au Sud,
- sensibiliser chacun à sa responsabilité de citoyen et sa possibilité d'agir par ses choix de consommation,
- mobiliser tous les acteurs et relais du territoire (écoles, associations, producteurs),
- faire connaître les productions locales, faciliter le lien direct entre le producteur et le consommateur, et favoriser le développement de circuits courts,
- promouvoir l'agriculture biologique.

Cette campagne est pilotée en Franche-Comté par un collectif composé de RéCiDev, Borplacal, les Créatures, Biocoop la Canopée, la Confédération paysanne, Interbio Franche-Comté, les Jardins de Cocagne, la Maison de l'environnement de Franche-Comté et Peuples solidaires Jura. Elle se déroule tout au long de l'année.

En 2016, la campagne poursuit les actions engagées au cours des éditions précédentes et propose les animations suivantes :

- le festival des films AlimenTerre pour sensibiliser le grand public et les scolaires sur les choix de consommation (projections-débats du 15 octobre au 30 novembre),
- le marché alimentaire et solidaire qui valorise les circuits courts, les produits bio et locaux (le 15 octobre, à Besançon),
- les animations et sensibilisation sur les marchés du territoire (marchés de producteurs, fêtes paysannes, festivals...),
- les interventions en milieu scolaire, principalement dans les lycées agricoles,
- l'accueil et le soutien d'un partenaire du Sud,
- la participation à des forums.

Plan prévisionnel de financement de l'opération

DEPENSES (en € ht)		RECETTES (en €)	
Salaires et charges	23 350	Autofinancement	3 900
Bénévolat réel (400h)	6 000	Bénévolat valorisé	6 000
Logistique (location de matériel, véhicules, locations salles...)	2 950	Subventions sollicitées ⁽¹⁾	
Achat de fournitures (inauguration)	1 350	Ville de Besançon	3 000
Communication	300	CFSI	3 500
Frais de diffusion des films	1 200	CD25	1 000
Frais de déplacements	1 250	CD39	2 000
Animations (cachets artistes)	500	CRBFC	8 000
Assurances	200	DREAL	4 000
Redevance Mairie	100	FDVA	500
		Grand Besançon ⁽²⁾	2 000
		Prestations en nature ⁽³⁾	
		Ville de Besançon	2 000
		Grand Besançon	300
		Autres recettes	
		Droit de diffusion films AlimenTerre	1 000
TOTAL DEPENSES	37 200	TOTAL RECETTES	37 200

⁽¹⁾ Il s'agit ici des montants sollicités auprès des différents organismes. Les financements ne sont pas encore notifiés. CFSI=Comité français pour la solidarité internationale ; CD25=Conseil départemental du Doubs ; CD39=Conseil départemental du Jura ; CRBFC=Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ; DREAL=Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté ; FDVA=Fonds du développement de la vie associative.

⁽²⁾ Pour cette action, l'association RéCiDev sollicite une aide financière de 2 000 € auprès du Grand Besançon.

⁽³⁾ Prestations en nature :

- Ville de Besançon : électricité (installation de bornes et consommation), eau (installation de robinets, installation d'un point d'évacuation, consommation), prêt de matériel (chaises, tables, bancs, grilles, barrières), enlèvement des bancs square Granvelle, mise à disposition et retrait de poubelles, impression de calicots/flyers, mise à disposition et manutention pour chalets.
- Grand Besançon : prêt de 4 vitabris.

III. Proposition

Le projet présenté par l'Association RéCiDev répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ».

Conformément aux dispositions du règlement, le calcul de la subvention, basé sur le reste à charge des dépenses (dépenses minorées des subventions et autres recettes acquises), est défini dans les termes suivants :

Subvention CAGB			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
37 200 €	5 900 €	20 %	1 180 €
TOTAL Subvention CAGB			1 180 €

Dans ce contexte, il est proposé d'accompagner l'association RéCiDev et de lui attribuer une subvention de 1 180 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance du déroulement de la campagne **AlimenTerre 2016**,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 180 € à l'association RéCiDev pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 13 SEP. 2016



Contrôle de légalité